

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST					
LICENCE					
BUT					
LICENCE PROFESSIONNELLE					
MASTER					
Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	Les étudiants ont droit à 2 ABJ par semestre en TD ou S1 et au S2 et aux UE Droit des biens et des obligations(S3) et Droit des personnes et des familles (S4).	Conditions et procédures de redoublement en Master :	Pas de redoublement sauf autorisation exceptionnelle	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	Néant
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M en Y) :	Non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	Aménagement d'épreuve sur avis médical
Règle de compensation entre UEs et/ou semestres :	Compensation entre les semestres et les UE	→ UEs concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :	Les UE ne se compensent pas au sein d'un même semestre mais seulement d'un semestre à l'autre . Par exemple, le UE 1 du S1 se compense seulement avec l'UE 1 du S2, l'UE2 du S1 seulement avec l'UE2 du S2 etc. Aucune compensation pour l'ECUE Stage ou mémoire (S4).	FA - Rythme d'alternance prévu :	
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)	350 heures	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	octobre à mai	→ Préciser si M1/M2	M2
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	2 mois	→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :	septembre à octobre	→ Préciser si M1/M2	M1 S2
DIPLÔME D'INGENIEUR					
ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)					